



ACCORD D'INTÉRESSEMENT 2026-2027-2028

LES PROPOSITIONS DE L'UNSA CAISSE D'ÉPARGNE : Un intéressement plus juste, plus transparent plus favorable aux salariés !

Dans le cadre des négociations du futur accord d'intéressement 2026-2027-2028, l'UNSA Caisse d'épargne défend des propositions concrètes visant à mieux reconnaître l'engagement quotidien de l'ensemble des salariés. **Nos principales revendications :**

✓ **Un droit à l'intéressement dès 3 mois d'ancienneté**

✓ **Un critère financier simple et lisible : le PNB**

✓ **Un déclenchement lié aux résultats de la Direction**

Si les membres du Directoire perçoivent leur Prime d'Intéressement Long Terme (**PILT**), alors les salariés doivent également bénéficier du déclenchement de l'intéressement.

✓ **Une enveloppe plus ambitieuse**

L'UNSA revendique une enveloppe maximale représentant **20 % de la masse salariale**, contre 15 % actuellement. Cette augmentation permettrait une meilleure redistribution des résultats vers celles et ceux qui les produisent au quotidien.

✓ **Une répartition équilibrée**

L'UNSA propose une répartition de l'enveloppe globale d'intéressement :

► **40 % en fonction de la rémunération**

- Salaire de base brut annuel
- 13ème mois
- AIA : PDE, PF et prime de vacances

► **60 % en fonction du temps de présence**, avec un recalcul à partir de 30 jours d'absence au lieu de 10 actuellement

Cette répartition valorise à la fois la contribution professionnelle et l'investissement dans la durée.



NOTRE OBJECTIF :

**PLUS DE PARTAGE DE LA VALEUR
PLUS DE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES SALARIÉS
PLUS DE JUSTICE DANS LA RÉPARTITION DES RÉSULTATS**

L'UNSA continuera à défendre un accord d'intéressement ambitieux, transparent et favorable à l'ensemble des salariés.

Votre engagement crée la richesse de l'entreprise. Vous devez en bénéficier équitablement.



Vos représentants : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE,
Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Alexandre MILLER,
Michèle NOUVEL, Romuald ODILE SYLVAND, Valérie PAVIC, Valérie RAULT.

Pour nous contacter : bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net
Sur internet <https://www.syndicat-unifie.net/>

Pour télécharger notre application,
Flashez ce QR Code

